

RAPPORT D'ACTIVITE DU COLLEGE MEDICAL

POUR L'ANNEE

2001

Composition du Collège médical en 2001:

Président:	Dr Paul ROLLMANN
Vice-Président:	M. Paul WELSCHBILLIG
Secrétaire:	Dr Jean KRAUS

Membres effectifs:

Messieurs les Docteurs Francis CERF, Jean FELTEN, Pierre KAYSER, Anne-Marie MANDRES-PROBST, Paul NILLES, Paul REUTER, Romain THILL (jusqu'au mois de septembre), Jean-Paul SCHWARTZ et Joseph STEICHEN.
Mlle Michèle WOLFF, pharmacienne.

Membres suppléants:

Messieurs les Docteurs Léo DUHR, Pit DUSCHINGER, Claude FRIEDEN, Luc MOLLING, René KONSBRÜCK, Robert KRAUS.
MM Serge OTH et René RECKING, pharmaciens.

Secrétaire administratif: M. Paul LINCKELS.

Le présent rapport d'activité procède, pour faciliter les observations et comparaisons, d'après approximativement les mêmes schémas et rubriques que ceux publiés aux rapports d'activité précédents.

Comme par le passé, les chiffres respectivement les pourcentages figurant entre parenthèses correspondent à l'année 2000 et permettent au lecteur attentif de constater des progressions respectivement des régressions dans les différents chapitres par rapport à l'année précédente.

En 2001 le Collège médical s'est réuni 41 (38) fois en séances plénières et en 1 assemblée générale pour traiter les nombreux dossiers en instance.

Le rapport d'activité 2001 comporte les rubriques suivantes:

- I) Avis sur des projets de loi et des règlements grand-ducaux.
- II) Avis sur les nouvelles nomenclatures des actes et services pris en charge par l'assurance maladie.
- III) Discussions, propositions et avis sur des questions particulièrement importantes soulevées au fil de l'année 2001.
- IV) Analyses de contrats d'association entre médecins.
- V) Examens des demandes d'autorisation d'exercer, de stage et de remplacement.
- VI) Avis au sujet des candidatures pour pharmacies vacantes.
- VII) Litiges, plaintes diverses et affaires disciplinaires.
- VIII) Examens de textes d'annonces, d'en-tête de lettres et de plaques professionnelles.
- IX) Entrevues diverses.
- X) Divers.



I) Avis et/ou discussions sur des projets de loi et des règlements grand-ducaux.

Projets de loi:	03 (04)
Projets de règlements grand-ducaux:	17 (16)
Total:	20 (20)

Sont énumérés ci-après les projets qui ont retenu plus particulièrement l'attention du Collège médical:

- Projet de règlement grand-ducal relatif à la protection sanitaire des personnes contre les dangers des rayonnements ionisants lors d'expositions à des fins médicales.
- Projet de règlement grand-ducal fixant les modalités de l'enseignement théorique et pratique de réintégration des professionnels de la santé ayant cessé l'exercice de leur profession.
- Avant-projet de règlement grand-ducal déterminant pour la profession d'ergothérapeute : 1. l'exercice de la profession d'ergothérapeute, 2. les études en vue de l'obtention du diplôme d'ergothérapeute, 3. les modalités de reconnaissance des diplômes étrangers.
- Projet de règlement grand-ducal relatif au conseil médical des hôpitaux et établissements hospitaliers spécialisés.
- Projet de règlement grand-ducal portant sur l'exercice de la profession d'aide-soignant.
- Avant-projet de règlement grand-ducal déterminant l'organisation et les modalités du service médical d'urgence.
- Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 11 août 1996 relatif aux dispositifs médicaux et le règlement grand-ducal du 08 janvier 1992 relatif aux machines.
- Avant-projet de règlement grand-ducal fixant les critères d'homologation des titres et grades étrangers en médecine.

- Avant-projet de règlement grand-ducal portant sur l'exercice de la profession d'assistant technique médical de radiologie.
- Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 15 décembre 1992 relatif à la mise sur le marché des médicaments, le règlement grand-ducal modifié du 15 janvier 1993 relatif à la mise sur le marché des médicaments vétérinaires ainsi que le règlement grand-ducal modifié du 19 janvier 1974 portant exécution de la loi du 19 février 1973 sur la vente des substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie.
- Projet de règlement grand-ducal portant exécution de la loi du 24 mars 1989 portant restriction de la publicité en faveur du tabac et de ses produits, interdiction de fumer dans certains lieux et interdiction de la mise sur le marché des tabacs à usage oral.
- Avant-projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal du 30 mai 1996 fixant les modalités de remplacement en médecine et médecine dentaire ainsi que la procédure à suivre pour obtenir l'autorisation de remplacement.
- Avant-projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal du 28 janvier 1999 fixant les modalités et les conditions en vue de l'obtention d'une indemnité pour les médecins en voie de formation spécifique en médecine générale.
- Avant-projet de règlement grand-ducal portant ?????(exécution ?)de la loi du ... relative aux produits biocides.
- Avant-projet de règlement grand-ducal déterminant les modalités du programme de traitement de la toxicomanie par substitution.
- Projet de règlement grand-ducal modifiant l'annexe du règlement grand-ducal modifié du 04 mars 1974 concernant certaines substances toxiques.
- Projet de règlement grand-ducal relatif à l'application de bonnes pratiques cliniques dans la conduite d'essais cliniques de médicaments à usage humain.
- Avant-projet de loi portant approbation de la Convention pour la protection des droits de l'homme et de la dignité de l'être humain à l'égard des applications de la biologie et de la médecine, faite à Oviedo le 04 avril 1997.
- Avant-projet de loi relatif aux produits biocides.
- Avant-projet de loi modifiant la loi du 13 janvier 1997 relative au contrôle de l'utilisation et de la dissémination des organismes génétiquement modifiés.



II) Avis sur les nouvelles nomenclatures des actes et services pris en charge par l'assurance maladie.

Divers avis concernant les actes et services des orthophonistes, des masseurs-kinésithérapeutes et masseurs, des médecins-dentistes, des médecins ont été adressés au Président de la commission de nomenclature.



III) Discussions, propositions et avis sur des questions particulièrement importantes soulevées au fil de l'année 2001.

Parmi les dossiers particulièrement importants traités par le Collège médical, il y a lieu de citer les propositions et avis relatifs aux sujets énumérés ci-après :

- Avis sur nouvelle liste des maladies transmissibles sujettes à déclaration obligatoire.
- Projet concernant le Conseil Médical de l'Institut National de Chirurgie Cardiaque et de Cardiologie Interventionnelle.
- Elaboration de la nouvelle version du règlement interne du Collège médical, rubrique III, intitulé « Dépenses ».

Dans les grandes lignes, les conseils et directives dont question ci-dessus découlent, dans la mesure du possible, soit de l'application des stipulations du Code de déontologie médicale soit de l'application de la législation sanitaire.

Pour répondre aux multiples questions et pour préparer les nombreuses interventions, le nombre de lettres expédiées par le secrétariat du Collège médical a atteint le chiffre de 463 (426 pour l'année 2000 c'est-à-dire une augmentation de 8,7 %).



IV) Analyse des contrats d'association entre médecins.

08 (03) contrats d'association entre médecins ont été soumis pour avis au Collège médical.



V) Examen des demandes d'autorisation d'exercer, de stage et de remplacement.

A) Demandes d'autorisation d'exercer:

1. médecins généralistes:	1997	1998	1999	2000	2001
Avis favorables candidats luxembourgeois	03	03	08	06	09
Avis favorables candidats étrangers	07	19	08	15	15
Avis défavorables candidats luxembourgeois	00	00	00	01	00
Avis défavorables candidats étrangers	04	04	10	07	03
Total des avis émis:	14	26	26	29	27

2. médecins spécialistes:	1997	1998	1999	2000	2001
Avis favorables candidats luxembourgeois	28	12	19	06	13
Avis favorables candidats étrangers	19	25	29	31	34

Avis défavorables candidats luxembourgeois	02	04	01	00	00
Avis défavorables candidats étrangers	13	09	09	06	00
Total des avis émis:	62	50	58	43	47

3. médecins dentistes:	1997	1998	1999	2000	2001
Avis favorables candidats luxembourgeois	01	02	03	07	03
Avis favorables candidats étrangers	21	16	21	22	12
Avis défavorables candidats luxembourgeois	00	00	00	00	00
Avis défavorables candidats étrangers	07	02	02	03	00
Total des avis émis:	29	20	26	32	15

4. pharmaciens	1997	1998	1999	2000	2001
Avis favorables candidats luxembourgeois	03	05	11	06	08
Avis favorables candidats étrangers	11	14	18	07	16
Avis défavorables candidats luxembourgeois	00	00	00	00	00
Avis défavorables candidats étrangers	00	00	00	00	00
Total des avis émis:	14	19	29	13	24

B) Demandes d'autorisation de stage et de remplacement:

	1997	1998	1999	2000	2001
Autor. MEVS candidats luxbgeois	10	11	14	25	12
Autor. MEVS candidats étrangers	76	79	63	75	59
Refus MEVS candidats luxbgeois	00	00	00	00	00
Refus MEVS candidats étrangers	00	03	00	00	00
Autor. de remplacements cand. Luxbgeois	23	23	35	34	41
Autor. de remplacements cand. Etrangers	51	68	61	75	76
Refus de remplacements cand. Luxbgeois	00	01	01	00	00
Refus de remplacements cand. Etrangers	12	03	03	01	00
Total des avis émis:	172	188	177	210	188



VI) Avis au sujet des candidatures pour pharmacies vacantes.

02 (02) avis ont été élaborés pour les concessions pharmacies à BELVAUX, 48, rue de la Poste et à Luxembourg, 12, rue Jean Origer.



VII) Litiges, plaintes diverses et affaires disciplinaires.

49 (57) plaintes ont fait l'objet d'examens et de décisions.

A l'instar de l'année 2001 il y a lieu de confirmer que certains patients, qui se sentent apparemment plus lésés que d'autres ont facilement recours à un avocat pour défendre leurs droits.

Pour le détail des plaintes il y a lieu de se référer au tableau et aux explications ci-après.

Litiges, plaintes diverses et affaires disciplinaires:	1997	1998	1999	2000	2001
1) Médecin c/ médecin	07	06	05	04	04
2) Patient resp. établiss. Public c/ médecin	46	39	38	50	44
3) Médecin c/ patient	01	00	00	00	00
4) Collège médical c/ médecin	00	00	00	00	00
5) Patient c/ établissement public	03	03	03	02	01
6) Divers	03	00	00	01	00
Totaux:	60	48	46	57	49

Explications:

Sur l'ensemble des 49 plaintes retenues, il y a lieu de préciser que

04 (07) plaintes concernaient des problèmes de tarification ;
08 (09) plaintes concernaient des problèmes en rapport avec le service de garde et de remplacement ;
10 (08) plaintes concernaient des contestations de certificats médicaux y compris les certificats de complaisance ;
13 (16) plaintes concernaient des contestations des traitements médicaux/dentaires administrés ;
08 (13) plaintes concernaient des accusations au niveau du comportement humain d'un médecin visé ;
06 (04) plaintes diverses.



VIII) Examens de textes d'annonces, d'en-tête de lettres et de plaques professionnelles.

25 (13) annonces ont été avisées favorablement.

07 (21) annonces ont été soit avisées défavorablement soit retournées au demandeur accompagnées par des recommandations à respecter. Dans aucun (0) cas, un candidat a été cité devant l'assemblée plénière pour se faire rappeler oralement les modalités à suivre pour obtenir l'autorisation de publier une annonce renseignant sur l'ouverture d'un cabinet médical.

05 (03) annonces contenaient le titre de "Dr" sans que les médecins visés n'aient pu produire une autorisation leur conférant le droit de faire usage d'un tel titre.

Le Collège médical est intervenu bon nombre de fois pour rappeler aux médecins la réglementation en vigueur en ce qui concerne le port de titres.



IX) Entrevues diverses.

Au fil de l'année 2001 le Collège médical a eu 17 (11) entrevues diverses qui sont énumérées ci-après:

1 entrevue avec des responsables et des médecins d'une clinique au sujet d'un conflit interne.

1 entrevue avec un médecin au sujet d'articles parues dans des hebdomadaires luxembourgeois et des principes déontologiques.

1 entrevue avec des représentants du ministre de la Santé au sujet de la gestion des dossiers de requérants originaires et/ou provenant de pays tiers.

2 entrevues avec des responsables d'une clinique au sujet d'un conflit avec un médecin.

1 entrevue avec un médecin au sujet du comportement d'un médecin autorisée à exercer la médecine au Grand-Duché.

1 entrevue avec un médecin au sujet de prescriptions abusives d'anabolisants.

1 entrevue à son initiative avec un médecin au sujet d'affaires personnelles.

1 entrevue avec un médecin dentiste au sujet de plaintes multiples et répétées contre ce dernier.

1 entrevue avec des représentants de l'AMMD au sujet du projet de loi no. 4735 relatif à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

1 entrevue avec un médecin dentiste au sujet d'une médiation déposée par un confrère dentiste.

1 entrevue à son initiative avec un médecin au sujet d'une présentation d'un nouveau procédé inventé par ses soins.

1 entrevue avec des représentants de l'AMMD au sujet de l'orthodontie.

1 entrevue avec un représentant de la société luxembourgeoise de biologie clinique au sujet des arrangements médecins/laboratoires d'analyses médicales.

1 entrevue avec les représentants de l'UCM au sujet d'une affaire « Kieser-Training ».

1 entrevue avec un médecin au sujet de la dernière liste des maladies transmissibles sujettes à déclaration obligatoire.

1 entrevue avec Maître VOGEL aux sujets de questions juridiques.

A ces nombreuses entrevues aux sujets divers s'ajoutent 77 (44) entrevues supplémentaires concernant la vérification des connaissances linguistiques des candidats médecins, médecins dentistes et pharmaciens.



X) Divers.

A) *Actions contre la publicité illicite et tapageuse de la part de personnes n'appartenant pas au corps médical.*

Aussi en 2001 le Collège médical est-il intervenu à diverses reprises auprès de personnes ou organismes n'appartenant pas au corps médical pour leur interdire de proposer des activités relevant strictement de l'exercice de la profession de médecin.

B) *Création d'un site internet www.collegemedical.lu.*

Au cours de l'année 2001 des discussions concernant la création d'un site internet ont débuté. Il est retenu que sur ce site le Collège médical présente son activité annuelle, quelques lois médicales, des recommandations diverses, ainsi que la liste des médecins, médecins dentistes inscrits au registre professionnel tenu auprès le Collège médical et les pharmaciens inscrits au registre professionnel tenu auprès la Direction de la Santé, Division de la Pharmacie et des Médicaments. Une première version est mise à disposition au début de l'année 2002.

C) *Démission d'un membre du Collège médical.*

En date du 17 septembre 2001, le Dr Romain THILL de Vianden, médecin dentiste, élu comme membre effectif lors des élections de l'année 2000 a démissionné. Le Dr Paul REUTER, jusqu'à la date précitée membre suppléant, a pris, conformément à l'article 5 de la loi du 08 juin 1999 relatif au Collège médical, la relève du poste du Dr Thill comme membre effectif.

D) *Création d'un nouveau logo pour le Collège médical.*

Les discussions concernant la création d'un nouveau logo pour le Collège médical ont commencé.

E) *Conférence Internationale des Ordres et des Organismes d'attributions similaires.*

Comme dans le passé le Collège médical est représenté régulièrement aux réunions de la « Conférence Internationale des ordres et des Organismes d'attributions similaires ».

= = = = =